



MINISTRE DE L'EAU,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

UGP-MEAH



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET OUVERT NATIONAL

Date de lancement : **03 SEPT 2026**

AMI N° 10-2026/MEAH/PAAEP/AMI

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable.

Crédit IDA n° 71210

Intitulé : **Recrutement d'un Consultant Individuel en appui au MEAH pour l'Élaboration du WASH Compact National de Madagascar.**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et l'Hygiène a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), dans le cadre de mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP Madagascar), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Consultant Individuel en appui au MEAH pour l'Élaboration du WASH Compact National de Madagascar** ».
2. L'objectif principal de la mission du Consultant Individuel est d'accompagner le MEAH dans la finalisation d'un Compact National WASH de Madagascar, document politique de haut niveau qui formalisera les engagements du gouvernement et de ses partenaires en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène à l'horizon 2030.

Conformément aux exigences minimales d'un WASH Compact dans le cadre de Water Forward, le document devra couvrir au minimum les trois dimensions suivantes :

- Cibles d'accès réalistes : objectifs quantitatifs et géographiques d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base et à l'hygiène, à l'horizon 2030, déclinés par milieu (urbain/rural) et par groupes de population vulnérables.
 - Réformes de gouvernance et d'amélioration du secteur : actions, réformes, politiques, programmes ou textes législatifs à engager ou à finaliser d'ici 2030, en s'appuyant sur les acquis récents (PNEAH, OREA, Code de l'eau).
 - Engagements financiers : engagements budgétaires du gouvernement et plan de mobilisation des financements internes et externes, chiffrés par sous-secteur (eau, assainissement, urbain, rural, ...) nécessaires pour atteindre les cibles.
3. L'UGP MEAH du projet PAAEP invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir leurs prestations pour la mission décrite ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. A cet effet, le dossier de candidature devra comprendre : **un CV détaillé avec les expériences et les références pour des missions similaires, une lettre de motivation avec propositions financières, personnes références avec contacts, les photocopies des certificats de travail, attestations d'emploi, certificats ou attestation de formations et les photocopies des diplômes les plus élevés.**

Profil du consultant :

- Diplôme universitaire avancé (Master ou Doctorat) en politique publique, économie du développement, ingénierie de l'eau, gestion de l'environnement ou domaine connexe.
- Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, incluant des missions dans des pays en développement, de préférence en Afrique subsaharienne.

Expériences et compétences souhaitées

- Expérience avérée dans l'élaboration de documents de politique ou de stratégie sectorielle WASH (politique nationale, plan sectoriel, compact, plan d'investissement, etc.) ;
- Bonne connaissance des mécanismes de gouvernance du secteur WASH et des enjeux de régulation des services d'eau et d'assainissement ;
- Connaissance des cadres de financement du secteur WASH (budget public, financements multilatéraux, financement climatique, PPP) ;
- Expérience en facilitation de processus multi-acteurs et d'ateliers de concertation ;
- Connaissance de l'initiative Water Forward de la Banque mondiale et/ou d'autres initiatives similaires (SWA, Mission 300, etc.) est un atout ;
- Connaissance du contexte WASH à Madagascar et dans la région Afrique de l'Est et australe est un atout.

Langues

- Français : maîtrise parfaite à l'écrit et à l'oral (obligatoire) ;
- Anglais : bonne maîtrise souhaitée.

4. Le Consultant Individuel sera sélectionné suivant la méthode de sélection d'un consultant individuel (CI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation de Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI), de la Banque mondiale en date du juillet 2016, mise à jour en septembre 2023 (5^{ème} édition) ;
5. Les Termes de Références (TDRs) pour la mission sont disponibles sur le site internet du projet mentionnés ci-dessous : www.paaep.mg
6. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse électronique suivante : procurement.meah@paaep.mg au plus tard le **23 SEPTEMBRE 2026 à 16 heure (heure locale)**, ou d'un dépôt en version électronique à l'adresse ci-dessous et portant la mention obligatoire : **« Recrutement d'un Consultant Individuel en appui au MEAH pour l'Élaboration du WASH Compact National de Madagascar ».**
7. L'adresse à laquelle il fait référence est :

Bureau du projet PAAEP - Bâtiment A1, Rez-de-Chaussée, Explorer Business Park (ex-village des Jeux)
Ankorondrano 101 Antananarivo - Madagascar.
Adresse courriel : procurement.meah@paaep.mg
Site web : www.paaep.mg



Le Coordonnateur du Projet, P.I

RAKOTONJANAHARY Ranto